

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00432

Numéro SIREN : 517 715 538

Nom ou dénomination : A.A. MEREAU JC

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2019 sous le numéro de dépôt 1191

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

SELARL DUCELLIER - AVOCATS
6 rue Colbert
80000 Amiens

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.A. MEREAU JC

Numéro RCS : 517 715 538

Numéro Gestion : 2009B00432

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse 22 rue Charles de Gaulle
: 02820 Mauregny-en-Haye

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 25/04/2019

Sous le numéro : 1191

Délivré à Saint-Quentin le 26 avril 2019

Le Greffier,

u

--

Désignation de l'entreprise		SARL A.A MEREAU JC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		22 Rue Charles De Gaulle 02820 MAUREGNY EN HAYE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 1 7 7 1 5 5 3 8 0 0 0 1 6		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		30/09/2018	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 148	AG	13 728	6 419
		Fonds commercial (1)	AH	683 876	AI		683 876
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	5 000	AK		5 000
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	6 473	AQ	3 394	3 079
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	251 673	AS	194 343	57 329
		Autres immobilisations corporelles	AT	725 467	AU	405 075	320 392
		Immobilisations en cours	AV	33 684	AW		33 684
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	425 027	CV		425 027
		Créances rattachées à des participations	BB	24 589	BC		24 589
		Autres titres immobilisés	BD	10 000	BE		10 000
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	8 112	BI		8 112
TOTAL (II)		BJ	2 194 054	BK	616 542	1 577 511	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	277 443	BM	7 277	270 166
		En cours de production de biens	BN	32 600	BO		32 600
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 700	BW		1 700
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 802 375	BY	6 853	1 795 521
		Autres créances (3)	BZ	442 232	CA		442 232
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	176 503	CG		176 503	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	34 787	CI		34 787	
	TOTAL (III)	CJ	2 767 641	CK	14 131	2 753 510	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecart de conversion actif*	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 961 696	1A	630 674	4 331 022	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SARL A.A MEREAU JC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 800 000)			DA	800 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	80 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	781 683	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	81 430	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 743 113	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	22 520	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	22 520	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	967 888	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 019 484	
	Dettes fiscales et sociales			DY	574 785	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	434	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	2 794	
TOTAL (IV)			EC	2 565 388		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 331 022		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 420 656
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	394 556	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise : SARL A. A MEREAU JC						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	43 724	FE		FF	43 724	
		FG	7 298 167	FH		FI	7 298 167	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 341 891	FK		FL	7 341 891	
	Production stockée*					FM	(73 400)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 920	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	22 484	
	Autres produits (1) (11)					FQ	32	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 292 928
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 659 132	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(46 342)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 463 278	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	82 327	
	Salaires et traitements*					FY	1 482 871	
	Charges sociales (10)					FZ	471 966	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	94 179
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	13 254
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	63	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 220 732
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	72 195	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	152	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 043	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 195	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 014	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	10 014	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 818)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	64 377	

Désignation de l'entreprise										SARL A.A MEREAU JC		Néant ☐ *	
										Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	19 083	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	1 753	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	20 836	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	13 316	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	13 316	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	7 520		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(9 533)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	7 315 961		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	7 234 530		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	81 430		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	143 508	
			- Crédit-bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	11 067		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6		obligatoires		A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
Voir état annexe										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations		x	
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales	x		
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances		x	
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance	(Détail)		
– Produits constatés d'avance	(Détail)		

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat			x
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus	x		
– Crédit-bail	(Détail)		
– Engagement de retraite	x		
– CICE	x		
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.A MEREAU JC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 4 331 022 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 81 430 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entreprise a choisi la méthode prospective pour traiter les impacts de la première application de cette nouvelle réglementation.

Les options suivantes ont été exercées :

- frais de constitution, de transformation et de premier établissement : non applicable
- frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) : non applicable
- coûts de développement : non applicable
- coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs : non applicable
- composants de deuxième catégorie / provisions pour grosses réparations : non applicable
- durée d'amortissement des biens non décomposés : application de la méthode de simplification réservée aux PME.

Règles et méthodes comptables

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions et Brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 16 ans
- * Installations techniques, matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 16 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 1 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

– FONDS DE COMMERCE :

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	683 876			683 876
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 149			25 149
Immobilisations incorporelles	709 025			709 025
– Constructions sur sol d'autrui	6 474			6 474
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
industriels	240 947	10 727		251 674
– Installations générales, agencements				
aménagements divers	537 294			537 294
– Matériel de transport	154 503	595	8 386	146 712
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 461	1 001		41 461
– Immobilisations corporelles en cours	33 684			33 684
Immobilisations corporelles	1 013 363	12 322	8 386	1 017 299
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations	449 117	500		449 617
– Autres titres immobilisés	10 000			10 000
– Prêts et autres immobilisations financières	8 113			8 113
Immobilisations financières	467 230	500		467 730
ACTIF IMMOBILISE	2 189 618	12 822	8 386	2 194 054

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	683 876
Total	683 876

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La société a souscrit au capital de la société civile JC M BOIS pour un montant de 359 990 euros.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SC JCM BOIS NOIR 02820 MAUREGNY EN HAYE	360 000		99,99	-6 104
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL ENTREPRISE KONTOMICHS 02840 EPPES	195 000		33,35	46 620

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)		359 990			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)		65 038	19 060		
– Autres filiales françaises		425 028	19 060		
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 884	3 845		13 729
Immobilisations incorporelles	9 884	3 845		13 729
– Constructions sur sol d'autrui	2 990	405		3 394
– Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	165 272	29 072		194 344
– Installations générales, agencements aménagements divers	185 622	49 791		235 413
– Matériel de transport	135 965	7 031	8 386	134 610
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 016	4 037		35 053
Immobilisations corporelles	520 866	90 334	8 386	602 814
ACTIF IMMOBILISE	530 749	94 179	8 386	616 543

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 312 097 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	24 590		24 590
Prêts			
Autres	8 113		8 113
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 802 375	1 802 375	
Autres	442 232	442 232	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 787	34 787	
Total	2 312 097	2 279 394	32 703
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES A ETABLIR	4
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	52 822
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	1 222
Total	54 048

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	10 883	7 278	10 883	7 278
Créances et Valeurs mobilières	877	5 977		6 854
Total	11 760	13 255	10 883	14 131
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		13 255	10 883	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	1 000,00

Notes sur le bilan

Provisions et dépréciations

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentations Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	23 054		533	22 520
Provisions risques et charges Total II	23 054		533	22 520
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours	10 883	7 278	10 883	7 278
Sur comptes clients	877	5 977		6 854
Autres dépréciations				
Dépréciations Total III	11 760	13 255	10 883	14 131
TOTAL GENERAL (I + II + III)	34 814	13 255	11 417	36 652
Dotations et reprises d'exploitation		13 255	11 417	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 565 388 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	394 557	394 557		
– à plus de 1 an à l'origine	573 332	428 601	144 731	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 019 485	1 019 485		
Dettes fiscales et sociales	574 785	574 785		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	434	434		
Produits constatés d'avance	2 795	2 795		
Total	2 565 388	2 420 657	144 731	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	109 448			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT.NON PARVENUES	160 681
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	2 252
INTERETS COURUS A PAYER	1 289
DETTES PROV.PR PARTICIPATION SAL	16 473
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	17 711
ETAT CHARGES A PAYER	6 405
DIVERS CHARGES A PAYER	434
Total	205 245

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	34 787		
Total	34 787		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	2 795		
Total	2 795		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Travaux en cours

Les prestations réalisées avant la date de clôture et qui n'avaient pas fait l'objet d'une facturation ont été appréhendées en travaux en cours sur la base du différentiel entre la valorisation de la prestation en fonction du pourcentage d'avancement et la facturation établie et ce à hauteur de 95%.

Produits

Le chiffre d'affaires est constaté selon la méthode de l'avancement des chantiers.

Des produits constatés d'avance sont appréhendés lorsque la facturation est supérieure à la valorisation du pourcentage d'avancement.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 900 Euros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 78 229 Euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 87 671 Euros) a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

L'entreprise a obtenu le préfinancement d'une partie du CICE de l'année 2017 pour un montant de 77 814 Euros.

Ce préfinancement vient diminuer le montant du CICE à imputer sur l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il est principalement affecté à la réalisation des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	295 303
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissements des parts sociales pour le prêt de 330 000 € de la banque CRCA	330 000
Autres engagements donnés	330 000
Total	625 303
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
BTP BANQUE	1 206 249
BANQUE POPULAIRE	231 039
SOCIETE GENERALE	85 555
BPI FRANCE	82 978
Avals et cautions	1 605 821
Mr MEREAU est caution solidaire du prêt CRCA 330 000 €	330 000
Caution hypothécaire pour le prêt de 330 000 € du CRCA	250 000
Autres engagements reçus	580 000
Total	2 185 821
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			725 946		725 946
Cumul exercices antérieurs			308 247		308 247
Dotations de l'exercice			137 218		137 218
Amortissements			445 465		445 465
Cumul exercices antérieurs			438 024		438 024
Exercice			143 509		143 509
Redevances payées			581 533		581 533
A un an au plus			113 389		113 389
A plus d'un an et cinq ans au plus			175 645		175 645
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			289 034		289 034
A un an au plus			1 458		1 458
A plus d'un an et cinq ans au plus			4 812		4 812
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			6 270		6 270
Montant pris en charge dans l'exercice			143 509		143 509

Engagements de retraite

La société a souscrit un contrat d'indemnité de fin de carrière pour son personnel Cadre et Etam auprès de la société AXA sous le numéro 232/2723100007100. Les sommes versées au titre de ce contrat sont portées au débit du compte 616602. Cette année, aucun versement n'a été effectué. Au 30.09.2013, la situation du compte ressortait à 13 197 €.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Liasse fiscale

A.A MEREAU JC
Société à responsabilité limitée au capital de 800 000 euros
Siège social : 22 rue Charles de Gaulle
02820 MAUREGNY EN HAYE
517 715 538 RCS ST QUENTIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 81 430 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	81 430 €
------------------------	----------

En totalité en « Autres Réserves »	81 430 €
------------------------------------	----------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2019

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 81 430 euros de la manière suivante :

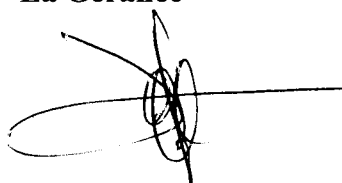
Bénéfice de l'exercice	81 430 €
------------------------	----------

En totalité en « Autres Réserves »	81 430 €
------------------------------------	----------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



A.A. MEREAU JC

SARL au capital de 800.000 €

517 715 538 RCS SAINT-QUENTIN

22, rue Charles de Gaulle

02820 MAUREGNY-EN-HAYE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

////////// Exercice clos le 30 septembre 2018 //////////

A l'assemblée de la société A.A. MEREAU JC,

▪ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.A. MEREAU JC relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

▪ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

▪ **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des créances clients et du fonds commercial.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laon, le 12 mars 2019

SLEC Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Richard GRATIA', is written over a circular stamp. The stamp contains the text 'SLEC Audit' in the center and 'Commissaire aux Comptes' around the perimeter.

Richard GRATIA

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	20 148,50	13 728,93	6 419,57	10 264,90
Fonds commercial	683 876,00		683 876,00	683 876,00
Autres immobilisations incorporelles	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	6 473,88	3 394,31	3 079,57	3 484,19
Installations techniques, matériel et outillage	251 673,53	194 343,78	57 329,75	75 674,88
Autres immobilisations corporelles	725 467,84	405 075,62	320 392,22	379 654,18
Immob. en cours / Avances & acomptes	33 684,20		33 684,20	33 684,20
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	449 617,34		449 617,34	449 117,34
Autres titres immobilisés	10 000,00		10 000,00	10 000,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 112,96		8 112,96	8 112,96
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 194 054,25	616 542,64	1 577 511,61	1 658 868,65
Stocks				
Matières premières et autres approv.	277 443,98	7 277,65	270 166,33	220 217,89
En cours de production de biens	32 600,00		32 600,00	106 000,00
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 802 375,17	6 853,72	1 795 521,45	1 376 095,12
Fournisseurs débiteurs				6 991,13
Personnel	1 246,00		1 246,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices	28 390,00		28 390,00	69 507,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	44 994,60		44 994,60	33 792,94
Autres créances	367 601,66		367 601,66	225 465,38
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 700,05		1 700,05	11 890,52
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	176 503,48		176 503,48	119 798,37
Charges constatées d'avance	34 787,03		34 787,03	44 521,41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 767 641,97	14 131,37	2 753 510,60	2 214 279,76
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 961 696,22	630 674,01	4 331 022,21	3 873 148,41

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	800 000,00	800 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	80 000,00	80 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	781 683,35	735 627,48
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	81 430,37	46 055,87
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 743 113,72	1 661 683,35
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	22 520,26	23 053,59
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	22 520,26	23 053,59
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	573 332,37	483 323,77
Découverts et concours bancaires	394 556,58	308 082,81
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	967 888,95	791 406,58
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 019 484,67	858 432,28
Personnel	94 813,98	106 327,90
Organismes sociaux	150 248,66	145 530,40
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	323 318,27	274 979,75
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	6 404,50	6 226,50
Dettes fiscales et sociales	574 785,41	533 064,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	434,25	2 713,11
Produits constatés d'avance	2 794,95	2 794,95
TOTAL DETTES	2 565 388,23	2 188 411,47
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	4 331 022,21	3 873 148,41

Compte de résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	7 341 891,76	100,00	6 779 105,60	100,00	562 786,16	8,30
Production stockée	-73 400,00	-1,00	79 639,64	1,17	-153 039,64	-192,17
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	3 018 448,58	41,11	2 892 025,54	42,66	126 423,04	4,37
MARGE DE PRODUCTION	4 250 043,18	57,89	3 966 719,70	58,51	283 323,48	7,14
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	7 341 891,76	100,00	6 779 105,60	100,00	562 786,16	8,30
MARGE BRUTE GLOBALE	4 250 043,18	57,89	3 966 719,70	58,51	283 323,48	7,14
Autres achats et charges externes	2 057 619,97	28,03	1 848 001,69	27,26	209 618,28	11,34
VALEUR AJOUTEE	2 192 423,21	29,86	2 118 718,01	31,25	73 705,20	3,48
Subventions d'exploitation	1 920,00	0,03	1 414,00	0,02	506,00	35,79
Impôts, taxes et verst assimilés	82 327,90	1,12	67 370,27	0,99	14 957,63	22,20
Charges de personnel	1 954 838,75	26,63	1 917 307,30	28,28	37 531,45	1,96
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	157 176,56	2,14	135 454,44	2,00	21 722,12	16,04
Reprises s/ charges et Transferts	22 484,44	0,31	36 004,14	0,53	-13 519,70	-37,55
Autres produits	32,40		295,24		-262,84	-89,03
Dot. amortissements et provisions	107 433,99	1,46	106 946,83	1,58	487,16	0,46
Autres charges	63,42		15 160,58	0,22	-15 097,16	-99,58
RESULTAT D'EXPLOITATION	72 195,99	0,98	49 646,41	0,73	22 549,58	45,42
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	2 195,84	0,03	4 034,27	0,06	-1 838,43	-45,57
Charges financières	10 014,64	0,14	11 220,94	0,17	-1 206,30	-10,75
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	64 377,19	0,88	42 459,74	0,63	21 917,45	51,62
Produits exceptionnels	20 836,77	0,28	75 956,15	1,12	-55 119,38	-72,57
Charges exceptionnelles	13 316,59	0,18	81 360,02	1,20	-68 043,43	-83,63
Résultat exceptionnel	7 520,18	0,10	-5 403,87	-0,08	12 924,05	-239,16
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-9 533,00	-0,13	-9 000,00	-0,13	-533,00	5,92
RESULTAT DE L'EXERCICE	81 430,37	1,11	46 055,87	0,68	35 374,50	76,81

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.A MEREAU JC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 4 331 022 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 81 430 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entreprise a choisi la méthode prospective pour traiter les impacts de la première application de cette nouvelle réglementation.

Les options suivantes ont été exercées :

- frais de constitution, de transformation et de premier établissement : non applicable
- frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) : non applicable
- coûts de développement : non applicable
- coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs : non applicable
- composants de deuxième catégorie / provisions pour grosses réparations : non applicable
- durée d'amortissement des biens non décomposés : application de la méthode de simplification réservée aux PME.

Règles et méthodes comptables

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions et Brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 16 ans
- * Installations techniques, matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 16 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 1 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

– FONDS DE COMMERCE :

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	683 876			683 876
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 149			25 149
Immobilisations incorporelles	709 025			709 025
– Constructions sur sol d'autrui	6 474			6 474
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
industriels	240 947	10 727		251 674
– Installations générales, agencements				
aménagements divers	537 294			537 294
– Matériel de transport	154 503	595	8 386	146 712
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 461	1 001		41 461
– Immobilisations corporelles en cours	33 684			33 684
Immobilisations corporelles	1 013 363	12 322	8 386	1 017 299
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations	449 117	500		449 617
– Autres titres immobilisés	10 000			10 000
– Prêts et autres immobilisations financières	8 113			8 113
Immobilisations financières	467 230	500		467 730
ACTIF IMMOBILISE	2 189 618	12 822	8 386	2 194 054

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	683 876
Total	683 876

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La société a souscrit au capital de la société civile JC M BOIS pour un montant de 359 990 euros.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SC JCM BOIS NOIR 02820 MAUREGNY EN HAYE	360 000		99,99	-6 104
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL ENTREPRISE KONTOMICHS 02840 EPPES	195 000		33,35	46 620

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)		359 990			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)		65 038	19 060		
– Autres filiales françaises		425 028	19 060		
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 884	3 845		13 729
Immobilisations incorporelles	9 884	3 845		13 729
– Constructions sur sol d'autrui	2 990	405		3 394
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	165 272	29 072		194 344
– Installations générales, agencements aménagements divers	185 622	49 791		235 413
– Matériel de transport	135 965	7 031	8 386	134 610
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 016	4 037		35 053
Immobilisations corporelles	520 866	90 334	8 386	602 814
ACTIF IMMOBILISE	530 749	94 179	8 386	616 543

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 312 097 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	24 590		24 590
Prêts			
Autres	8 113		8 113
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 802 375	1 802 375	
Autres	442 232	442 232	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 787	34 787	
Total	2 312 097	2 279 394	32 703
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES A ETABLIR	4
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	52 822
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	1 222
Total	54 048

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	10 883	7 278	10 883	7 278
Créances et Valeurs mobilières	877	5 977		6 854
Total	11 760	13 255	10 883	14 131
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		13 255	10 883	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	1 000,00

Notes sur le bilan

Provisions et dépréciations

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentations Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	23 054		533	22 520
Provisions risques et charges Total II	23 054		533	22 520
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	10 883	7 278	10 883	7 278
Sur comptes clients	877	5 977		6 854
Autres dépréciations				
Dépréciations Total III	11 760	13 255	10 883	14 131
TOTAL GENERAL (I + II + III)	34 814	13 255	11 417	36 652
Dotations et reprises d'exploitation		13 255	11 417	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 565 388 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	394 557	394 557		
– à plus de 1 an à l'origine	573 332	428 601	144 731	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 019 485	1 019 485		
Dettes fiscales et sociales	574 785	574 785		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	434	434		
Produits constatés d'avance	2 795	2 795		
Total	2 565 388	2 420 657	144 731	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	109 448			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT.NON PARVENUES	160 681
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CREDIT	2 252
INTERETS COURUS A PAYER	1 289
DETTE PROV.PR PARTICIPATION SAL	16 473
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	17 711
ETAT CHARGES A PAYER	6 405
DIVERS CHARGES A PAYER	434
Total	205 245

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	34 787		
Total	34 787		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	2 795		
Total	2 795		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Travaux en cours

Les prestations réalisées avant la date de clôture et qui n'avaient pas fait l'objet d'une facturation ont été appréhendées en travaux en cours sur la base du différentiel entre la valorisation de la prestation en fonction du pourcentage d'avancement et la facturation établie et ce à hauteur de 95%.

Produits

Le chiffre d'affaires est constaté selon la méthode de l'avancement des chantiers.

Des produits constatés d'avance sont appréhendés lorsque la facturation est supérieure à la valorisation du pourcentage d'avancement.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 900 Euros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 78 229 Euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 87 671 Euros) a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

L'entreprise a obtenu le préfinancement d'une partie du CICE de l'année 2017 pour un montant de 77 814 Euros.

Ce préfinancement vient diminuer le montant du CICE à imputer sur l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il est principalement affecté à la réalisation des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	295 303
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissements des parts sociales pour le prêt de 330 000 € de la banque CRCA	330 000
Autres engagements donnés	330 000
Total	625 303
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
BTP BANQUE	1 206 249
BANQUE POPULAIRE	231 039
SOCIETE GENERALE	85 555
BPI FRANCE	82 978
Avals et cautions	1 605 821
Mr MEREAU est caution solidaire du prêt CRCA 330 000 €	330 000
Caution hypothécaire pour le prêt de 330 000 € du CRCA	250 000
Autres engagements reçus	580 000
Total	2 185 821
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			725 946		725 946
Cumul exercices antérieurs			308 247		308 247
Dotations de l'exercice			137 218		137 218
Amortissements			445 465		445 465
Cumul exercices antérieurs			438 024		438 024
Exercice			143 509		143 509
Redevances payées			581 533		581 533
A un an au plus			113 389		113 389
A plus d'un an et cinq ans au plus			175 645		175 645
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			289 034		289 034
A un an au plus			1 458		1 458
A plus d'un an et cinq ans au plus			4 812		4 812
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			6 270		6 270
Montant pris en charge dans l'exercice			143 509		143 509

Engagements de retraite

La société a souscrit un contrat d'indemnité de fin de carrière pour son personnel Cadre et Etam auprès de la société AXA sous le numéro 232/2723100007100. Les sommes versées au titre de ce contrat sont portées au débit du compte 616602. Cette année, aucun versement n'a été effectué. Au 30.09.2013, la situation du compte ressortait à 13 197 €.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.